REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

17ème Rallye National de Lisieux-Normandie
11 et 12 septembre 2026

L'ASACO Pays Normand, l'Ecurie Automobile de la Côte Fleurie, La Ville de Lisieux et la Communauté d'agglomération Lisieux-Normandie

Tous les points non prévus au présent règlement particulier relèvent du Code Sportif International, des Prescriptions Générales de la FFSA, du règlement standard des Rallyes ou des dispositions figurant dans les règlements spécifiques de chaque discipline.

INFORMATIONS

Asa Organisatrice :

- ✓ ASACO PAYS NORMAND – 43 rue de la pépinière – 14270 MEZIDON CANON

Nom du Rallye :

- ✓ 17ème Rallye de Lisieux – Normandie

Date :

- ✓ 11/12 septembre 2026

Niveau d'inscription :

- ✓ National coefficient 4

Eligibilité :

- ✓ Coupe de France des Rallyes 2026 - Coefficient 4
- ✓ Championnat de la Ligue du Sport Automobile de Normandie 2026
- ✓ Challenge A.S.A.C.O. Pays Normand 2026
- ✓ Les Trophées de l'A.C.O. 2026

Participation étrangère autorisée :

- ✓ OUI en cas de demande de participation

Visa Ligue (date et numéro) :

- ✓ N° 41 le 15/06/2026

Permis d'organisation FFSA (date et numéro) :

- ✓

FFSA
FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE
PERMIS D'ORGANISATION
N° : 551
DATE : 07/07/2026

Personne désignée par l'ASA en contact avec la FFSA pour l'obtention du permis d'organisation

Nom :

- ✓ LEBEL Chantal..... Licence n° 54921

Téléphone :

- ✓ 06 84 23 63 26

Mail :

- ✓ Lebel-chantal@bbox.fr

Comité d'Organisation

Président :

- ✓ GUESNET Jérémy ..... Licence n° 137736

Membres :

- ✓ Tous les membres de l'Ecurie Automobile de la Côte Fleurie

Secrétariat du Rallye / Adresse :

- ✓ Ecurie Automobile de la Côte Fleurie - BP 50062 – 14800 Deauville

Permanence du Rallye :

- ✓ A partir du jeudi 10 septembre 2026 de 8h00 à 18h00 au Parc des Expositions Lisieux-Normandie

Organisateur technique

Nom / Adresse :

- ✓ Ecurie Automobile de la Côte Fleurie - BP 50062 – 14800 Deauville

Téléphone :

- ✓ 06 19 46 55 75

Mail :

- ✓ contact@cotefleurie.org

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :

- ✓ 10 juillet 2026

Ouverture des engagements :

- ✓ 10 juillet 2026

Clôture des engagements :

- ✓ Lundi 31 aout 2026 (minuit)

Parution du carnet d'itinéraire

- ✓ Samedi 5 septembre 2026

Distribution du Roadbook et Pré-vérifications administratives OBLIGATOIRES :

- ✓ Le : Samedi 5 septembre 2026 de 8h30 à 18h00 et Dimanche 6 septembre 2026 de 8h30 à 12h30
  Lieu : Espace Victor Hugo, 14100 LISIEUX
- ✓ Le : Jeudi 10 septembre 2026 de 8h30 à 18h00 et Vendredi 11 septembre 2026 de 8h30 à 12h30
  Lieu : Hall Parc des Expositions Lisieux-Normandie

Dates et heures des reconnaissances :

- ✓ Voir article 6.2 du présent règlement

Vérifications Techniques :

- ✓ Le : Vendredi 11 septembre 2026 8h00 à 15h30
- ✓ Lieu : Hall Parc des Expositions Lisieux-Normandie

Heure de mise en place du parc de départ :

- ✓ Le : Vendredi 11 septembre à partir de 9h30 à 15h30
- ✓ Lieu : Hall Parc des Expositions Lisieux-Normandie

1ère réunion des Commissaires Sportifs :

- ✓ Le : Vendredi 11 septembre à 14h00
- ✓ Lieu : Parc des Expositions Lisieux-Normandie

Publication des équipages admis au départ :

- ✓ Le : Vendredi 11 septembre 2026 à 17h00 - Tableau d'affichage numérique SPORTITY

Publication des heures et ordres de départ :

- ✓ Le : Vendredi 11 septembre 2026 à 17h30 - Tableau d'affichage numérique SPORTITY

Briefing des pilotes écrit :

- ✓ Remis lors des vérifications administratives

Départ du rallye (1ére étape) :

- ✓ Vendredi 11 septembre 2026 à 19h30

Arrivée de la 1ére étape :

- ✓ Vendredi 11 septembre 2026 à 21h36

Publication des résultats partiels et des heures et ordres de départ de la 2éme étape :

- ✓ Vendredi 11 septembre 2026 30 min après l'arrivée du dernier concurrent - Tableau d'affichage numérique SPORTITY

Départ de la 2e étape :

- ✓ Samedi 12 septembre 2026 à 8h30

Arrivée de la 2e étape :

- ✓ Samedi 12 septembre 2026 à 18h14

Vérifications finales :

- ✓ Le : Samedi 12 septembre 2026 à l'issue de la cérémonie du Podium d'arrivée
- ✓ Lieu : Garage Lesieur – 14100 Lisieux

Taux horaire de la main d'œuvre :

- ✓ 100 € TTC

Publication des résultats du rallye :

- ✓ Le : Samedi 12 septembre 2026 à l'issue du délai règlementaire - Tableau d'affichage numérique SPORTITY

Remise des prix :

- ✓ Le : Samedi 12 septembre 2026 sur le podium d'arrivée
- ✓ Lieu : Parc des Expositions Lisieux-Normandie

ARTICLE 1P. ORGANISATION

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1er des prescriptions générales édictées par la FFSA.

Observateur F.F.S.A. :

- ✓ TEXIER Gérard ..... Licence n° 181160

Président du Collège des Commissaires Sportifs :

- ✓ MAWDSLEY Françoise ..... Licence n° 1653

Commissaires Sportifs :

- ✓ DE LA RIVIERE Jacques ..... Licence n° 12643
- ✓ AUBERT Jean ..... Licence n° 245502
- ✓ CHRISTEL Claude ..... Licence n° 9367

Secrétaire du Collège des Commissaires Sportifs :

- ✓ MAWDSLEY Françoise ..... Licence n° 1653

Directeur de Course :

- ✓ LORRE Joseph ..... Licence n° 10395

Directeur de Course Adjoint :

- ✓ LORRE Joseph ..... Licence n° 10395

Secrétaire de l'épreuve :

- ✓ JARDIN François ..... Licence n° 20414

Directeurs de Course Adjoints délégués aux ES :

- ✓ LACROIX Jean Pierre ..... Licence n° 3473
- ✓ LEGALL Jacques ..... Licence n° 9383
- ✓ OVIEVE Alain ..... Licence n° 196080

Adjoints à la direction de Course délégués en ES :

- ✓ LEGRAND Guillaume ..... Licence n° 220796
- ✓ ROJ Claude ..... Licence n° 8465
- ✓ JOSSE Jean Denis ..... Licence n° 34725
- ✓ VARANGLE Lucien ..... Licence n° 36384

Adjoints à la direction de Course TRICOLORE :

- ✓ LEFORESTIER Jean Claude ..... Licence n°

Adjoints à la direction de Course AUTORITE :

- ✓ GUEGAN Jean Michel ..... Licence n°
- ✓ MARTIN Philippe ..... Licence n°

Adjoints à la direction de Course BALAI :

- ✓ GROUD Francis ..... Licence n° 8035

Commissaires Techniques responsable :

- ✓ AUBLE jean Louis..... Licence n° 4592

Commissaires Techniques adjoints :

- ✓ FOURRE Jean Pierre ..... Licence n° 2364
- ✓ QUERU William ..... Licence n° 14922
- ✓ HENNEBOIS Laurent ..... Licence n° 205961
- ✓ SALENNE Jacques ..... Licence n° 18219
- ✓ BLOT William ..... Licence n° 236179

Médecin Chef au *PC Course* :

- ✓ Dr MANSOUR Vladimir ..... Licence n° 178211

Médecin en E.S. :

- ✓ Docteur HEBERT Chloe .....
- ✓ Docteur LEFRANCOIS Estelle.....
- ✓ Docteur MAKKE Lara.....
- ✓ Docteur VIDEAU Camille.....
- ✓ Docteur GALLOIS Hervé Licence ..... n°332301

Chargés des relations avec les concurrents :

- ✓ MAWDSLEY Myriam ..... Licence n° 11115
- ✓ LENGLINE Virginie ..... Licence n° 192460
- ✓ LEMASLE Danielle ..... Licence n° 1087

Juge de faits :

- ✓ BEUVE Christian ..... Licence n° 2783

Chargés des relations avec la presse :

- ✓ GUESNET Jeremy ..... Licence n° 137736

Géolocalisation :

- ✓ GEOCHRONO

Informatique/Responsable des classements :

- ✓ CHRONOLIVE

Speaker :

- ✓ VALLOT Guy ..... Licence n° 40101

1.3P. VERIFICATIONS

Aucune convocation ne sera envoyée. Les heures de convocations seront disponibles sur le site internet du rallye ainsi que la liste des inscrits mise à jour régulièrement.

Pré-vérifications administratives OBLIGATOIRES :

Elles auront lieu lors de la distribution des carnets d'itinéraires.
Les concurrents devront présenter les documents suivants :

- **Permis** de conduire du pilote et copilote en cours de validité
- **Licence** du pilote et copilote en cours de validité
- Original ou photocopie de la 1ère page du **passeport technique** de la voiture

Lors de ces pré-vérifications **obligatoires**, il sera remis divers documents et stickers nécessaires à l'identification de la voiture de course (panneaux de portières, plaques de rallye, publicité obligatoire…).

Les équipages devront se présenter au H – 10 (avant le départ du rallye) auprès des Relations Concurrents avec les originaux de leurs permis de conduire et licences.

Vérifications techniques :

Elles auront lieu le Vendredi 11 septembre de 8h00 à 15h30 - Hall Parc des Expositions Lisieux-Normandie
Les voitures devront être stickées (plaques, numéros, publicité…) avant de passer aux vérifications.
A l'issue des vérifications, les voitures devront être placées en parc fermé. Les voitures ayant été contrôlées lors de la séance d'essais devront entrer en parc fermé à 15h30 maximum.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toutes personnes qui désirent participer au **17ème Rallye National de Lisieux-Normandie** doivent adresser la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **Lundi 31 aout 2026 minuit** (cachet de la poste faisant foi) à

RACINE Dimitri
35, Rue de Copplestone – St Cyr du Ronceray
14290 VALORBIQUET
Tél : 06 58 55 72 48 – E-mail : dicru@hotmail.fr

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à **150** voitures maximum.
Au-delà, les engagés seront placés sur liste d'attente dans l'ordre d'arrivée de la demande d'engagement. A la clôture des engagements, la liste et celle des suppléants sera publiée sur le site internet du rallye www.rallyedelacotefleurie.org

3.1.11.1P. Montant droits d'engagement :

- Avec la publicité facultative des organisateurs : **540 €** (dont 40€ pour la géolocalisation)
- Sans la publicité facultative des organisateurs (x2) : **1040 €** (dont 40€ pour la géolocalisation)

3.1.12P. La demande d'engagement dûment complétée **ne sera acceptée** que si elle est accompagnée par courrier du **montant des droits d'engagement, copies des permis, copies des licences (si validées) et passeport technique.** Les copies des documents (permis, licences et passeport) pourront être envoyées par mail.
Toute demande envoyée par mail ne sera validée qu'à réception par courrier des documents et du règlement ou preuve de virement.
Aucun engagement ne sera pris par téléphone, SMS et réseau sociaux.
Forfait : Conforme au règlement standard des rallyes FFSA. (Les chèques ne seront encaissés qu'après les vérifications administratives. Aucune retenue ne sera appliquée en cas de forfait si déclaré au minimum 48h avant le début des vérifications administratives. Le chèque sera encaissé en intégralité en cas de non présentation aux vérifications sans prévenir.

3.3P. ORDRES DES DEPARTS

L'ordre de départ des différents rallyes est déterminé comme suit : VHC - Moderne

Pour la première étape du rallye, le départ sera donné dans l'ordre des numéros de compétition le plus petit partant en tête, conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Pour la 2ème étape, l'ordre des départs sera établi dans l'ordre du classement provisoire, hors pénalités routières selon le classement effectué après la 1ère étape.

Les pénalités de la 1ère étape seront incluses à la fin de l'étape et affichées au plus tard 1 heure avant le départ de la 2ème étape.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée uniquement dans le parc mentionné dans le carnet d'itinéraire du rallye.
(Parking du Parc Expo Lisieux-Normandie)

Attention ! Seuls les véhicules porteurs du sticker remis aux vérifications administratives seront admis dans le parc d'assistance. (**1 seul camping-car admis sur inscription préalable et par équipage inscrit).**
Distance maximum entre 2 parcs d'assistances : 59.90 kms dont 23.50 kms d'ES

AUCUN PLATEAU NE SERA ADMIS EN PARC D'ASSISTANCE.

4.9P. GEOLOCALISATION

Afin de renforcer la sécurité des concurrents, les voitures seront équipées, lors des reconnaissances et pendant le rallye, d'un système de géolocalisation.

Le kit de géolocalisation ainsi que les instructions concernant son installation et sa restitution seront distribués lors de la remise du Road Book de chaque rallye.

Une caution sera demandée à chaque concurrent. En cas de perte ou de détérioration du boitier ou de ses accessoires (câbles, etc.), la caution pourra être conservée partiellement ou en totalité après vérification par le distributeur agréé. La caution sera restituée après vérification du matériel par le distributeur, au maximum trois semaines après le rallye.

Lors de la remise du kit le bon fonctionnement du système doit être vérifié par le distributeur agréé, ou un membre de l'équipe d'organisation du rallye en charge de la géolocalisation.

Tout équipage qui ne se conformera pas à ces prescriptions, constaté par un officiel de l'organisation ou suite au rapport du prestataire de géolocalisation de l'épreuve, ou par la notification d'un agent ou fonctionnaire se verra infliger, par les commissaires sportifs, les pénalités prévues ci-dessous :

- **En cas d'excès de vitesse :**
  - 1ère infraction notifiée :
    - ➡ jusqu'à 20 km/h : amende de 68 €
    - ➡ jusqu'à 30 km/h : amende de 135 € et 10 secondes de pénalité
    - ➡ jusqu'à 40 km/h : amende de 135 € et 20 secondes de pénalité
    - ➡ Supérieur à 40 km/h : amende de 135 € et 1 minute de pénalité
  - En cas de 2ème infraction notifiée : amende de 270 € (en plus de la 1ère) et 1 minute de pénalité
  - En cas de 3ème infraction notifiée : amende de 405 € (en plus des deux premières) et 5 minutes de pénalité pouvant aller jusqu'à la disqualification a la discrétion du Collège des Commissaires Sportifs.

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P. IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le **17ème Rallye National de Lisieux-Normandie** représente un parcours de **285.70** Km.
Il est divisé en **2** étapes et 5 sections.
Il comporte **10** épreuves spéciales d'une longueur totale de **118.10** km.
Les épreuves spéciales sont :

- ETAPE 1 - Le vendredi 11 septembre – **59.50** kms dont **23.5** km de Spéciales

ES 1	HERMIVAL LES VAUX	1x 12.2 km……= 12.2 km
ES 2	BONNEVILLE LA LOUVET	1x 11.3 km……= 11.3 km

- ETAPE 2 - Le samedi 12 septembre – **226.20** kms dont **94.6** km de Spéciales

ES 3/7	VALORBIQUET	2x 11.3 km……= 22.6 km
ES 4/8	ST DENIS DE MAILLOC	2x 12.5 kms…… = 25.0 km
ES 5/9	HERMIVAL LES VAUX	2x 12.2 km……= 24.4 km
ES 6/10	BONNEVILLE LA LOUVET	2x 11.3 km……= 22.6 km

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de **3 passages.**

Les reconnaissances ne sont autorisées que les 5, 6 et 10 septembre 2026 de 8h30 à 19h00 et le 11 septembre 2026 de 8h30 à 15h00.

Un carnet de contrôle de reconnaissance sera remis à chaque équipage avec le carnet d'itinéraire.
Ce carnet devra être présenté à chaque demande et **sera remis impérativement le vendredi 11 septembre au CH 0.**

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

7.1P. DEPART

Avant le départ, les voitures seront conduites au Parc Fermé dans le Hall du **Parc Expo Lisieux-Normandie** le **vendredi 11 septembre** entre 9h30 et 15h30.
Le départ des voitures sera donné de minutes en minutes. La 1ère voiture du **17ème Rallye National de Lisieux-Normandie** partira suivant l'horaire officielle de départ.

7.3.17 CONTRÔLE DE PASSAGE – CONTRÔLE HORAIRE – MISE HORS COURSE

Le concurrent pourra réintégrer le rallye après l'entrée de son véhicule en parc fermé au plus tard 30 minutes avant le départ de la 2e étape, après validation du commissaire technique.

7.5.17P. SECURITE DES CONCURRENTS

7.5.17.3P. *Strict respect des dispositions du règlement standard des rallyes FFSA.*
Les dépanneuses seront utilisées uniquement dans le but de libérer la route de course si celle-ci est totalement obstruée. Il n'y a pas obligation pour l'organisation et/ou la direction de course à évacuer les voitures des concurrents quand le passage, même au ralenti, même sur le bas-côté est possible. En aucun cas l'organisateur n'a à prévoir le dépannage des concurrents.

7.5.20 SEANCE D'ESSAI

Une séance d'essais sera organisée le **vendredi 11 septembre** de 9h00 à 15h00**.**
Cette séance se situe à 1 km du Parc d'Assistance **(Parking Parc Expo de Lisieux-Normandie)**.
Elle est réservée aux concurrents qui en feront la demande sur la demande d'engagements et qui auront acquitté un droit de **100 €**. (**Remise de 40€ pour les membres de l'Ecurie Côte Fleurie soit 60€)**

Seul l'équipage engagé peut participer à cette séance. Les pilotes et copilotes devront être en tenue de course. Les règles à observer sont celles appliquées en course.

Les vérifications techniques pour la séance d'essais, auront lieu le vendredi 11 septembre de 8h30 à 14h30 dans le Hall du Parc Expo Lisieux-Normandie.

Au cours de ces essais, après accord de l'organisateur, le copilote pourra être remplacé par une personne titulaire d'une licence. Dans ce cas ses coordonnées (nom, prénom et numéro de licence) devront être communiquées à l'organisateur au plus tard à la date de clôture des engagements.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

La remise des prix aura lieu au podium d'arrivée.
Les prix en chèque seront adressés par courrier sous sept jours après l'épreuve selon la répartition ci-dessous.

Général		***Classe****	
1er	*500€*	***1er*** *(de 1 à 5 partants)*	*450€*
2ème	*400€*	***2ème*** *(de 6 à 10 partants)*	*350€*
3ème	*300€*	***3ème*** *(de 11 à 15 partants)*	*250€*
4ème	*200€*	***4ème*** *(de 16 à 20 partants)*	*150€*
5ème	*100€*	***5ème*** *(plus de 20 partants)*	*100€*

**Les prix seront réduits en dessous des 100 partants (sauf classement général)*
100 partants = 100% des prix
88 partants = 88% des prix…….etc.

** Dans les classes où il y a 5 partants ou moins, 50% des prix seront distribués (sauf pour les 10 premiers du scratch)*
Coupe des dames (100% féminine) 1ère - 500 € (50 % si moins de 3 Partants)

TABLEAU D'AFFICHAGE OFFICIEL :

www.ecurie-cote-fleurie.fr